

Octobre / Novembre 2016

A L'ECOUTE DES ROMAINVILLOIS

L'élection de Corinne Valls en 2001 a amené un nouveau souffle sur la démocratie locale. Les nombreux ateliers urbains ont permis d'initier, en concertation avec les habitants, un projet de ville ambitieux et structurant pour permettre à Romainville de se développer de manière maîtrisée. Ces ateliers urbains continuent d'accorder une place centrale aux habitants sur les futurs projets, tels la rénovation des quartiers Youri-Gagarine ou Charles-de-Gaulle.

Mais la Municipalité a également créé de nouveaux outils de démocratie locale. La Charte du dialogue citoyen, destinée à donner un cadre aux échanges entre les citoyens et la Ville et par là permettre aux habitants de s'impliquer pleinement dans la vie de leur commune, ou encore la Charte promoteurs qui a été modifiée afin d'y introduire une obligation d'informer les habitants en amont des projets.

La mise en place du groupe des habitants référents sur le quartier Gagarine, prémices des conseils citoyens installés conformément à la loi, reflète également la volonté municipale d'associer les habitants sur la vie de leur quartier.

Les associations et les citoyens ont donc toute leur place dans les nombreux dispositifs de participation pour accompagner les projets et éclairer les décisions prises par les élus, représentants de l'intérêt général, dans la conduite du projet de ville. Pour peu, bien évidemment, que chacun veuille participer de manière constructive au débat.

Marcel Trasi
Président du Comité des citoyens
gaullistes de Romainville